

Service de gestion des personnels BIATSS
Bureau de la Gestion collective BIATSS
et des concours ITRF

Arrêté

Portant nomination de la commission de sélection des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi pour le recrutement de trois adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2^{ème} classe.

Le Président d'Université Côte d'Azur,

- Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'État ;
- Vu la loi n°87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés ;
- Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n)84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique ;
- Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant, au titre de l'année 2020, l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2^{ème} classe et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours ;

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres de la commission de sélection des Bénéficiaires de l'Obligations d'Emploi d'Adjoints techniques principaux de recherche et de de formation de 2^{ème} classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et pilotage), poste Gestionnaire de scolarité et gestionnaire financier, et branche d'activité G (Patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi Agent d'accueil et logistique, au titre de l'année 2020, à Université Côte d'Azur :

M^{me} Anémone KULCZAK, Responsable du Service Développement des ressources humaines, Université Côte d'Azur, NICE, Présidente de la Commission ;

M^{me} Véronique BARRALI, Directrice administrative de composante, Université Côte d'Azur, NICE ;

M^{me} Anne BRISSWALTER, Référente handicap, Université Côte d'Azur, NICE ;

M. Pascal CREMOUX, Directeur des études et de la Formation, Université Côte d'Azur, NICE ;

M. Julien CLIO, Responsable du Service Scolarité, Université Côte d'Azur, NICE ;

M^{me} Laurence NELIS, Directrice administrative de composante, Université Côte d'Azur, NICE ;

Article 2 : La Direction générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté

Fait à Nice, le lundi 22 juin 2020.

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
Le Directeur des Ressources Humaines



Sylvain DI GIORGIO